



Buts de l'unité d'enseignement :

Langue Néerlandais UF1 Niveau élémentaire

Conditions d'admission

- Avoir 16 ans ou être âgé d'au moins 15 ans et avoir suivi deux années dans l'enseignement secondaire de plein exercice;
- Etre en possession du C.E.B.;
 - OU titre équivalent;
 - OU supérieur;
- OU réussir un test d'admission

Finalités particulières de l'unité d'enseignement

L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à :

- La compréhension globale et l'utilisation active et spontanée d'expressions familières et d'énoncés simples afin de satisfaire des besoins concrets dans le cadre de situations de communication de la vie quotidienne;
- L'utilisation judicieuse de stratégies verbales (de réalisation, de compensation et d'évitement) et non verbales lui permettant de mobiliser et d'équilibrer ses ressources pour répondre aux exigences de la communication et d'exécuter la tâche avec succès.

En outre, elle vise à :

- Permettre l'acquisition d'un outil de communication et d'information culturelle ;
- Favoriser la mobilité internationale et la multiplication des échanges interpersonnels ;
- Initier à d'autres modes de pensées et d'autres types de culture ;
- Contribuer à l'enrichissement de la personnalité de l'individu, au développement de son intelligence et de son sens social ;
- Offrir un outil de formation, de reconversion, de perfectionnement ou de spécialisation professionnelle.

Correspondance par rapport aux niveaux du C.E.C.R.I.

À l'issue de l'unité de formation, l'étudiant qui atteint le seuil de réussite dans les cinq compétences a le niveau

EAFC

A1

Grâce-Hollogne

Titre délivré

Attestation de réussite de l'unité d'enseignement "Néerlandais UF1 niveau élémentaire".

